



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 28 mai 2025 à 9 h 18 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250528-1840

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUGMENTATION -
BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'augmentation du budget de fonctionnement de la Direction générale d'un montant de 100 000 \$ pour l'année 2025, provenant des partenaires de l'entente de collaboration intervenue avec la Ville pour la définition d'un projet mutualisé d'un centre d'innovation à vocation d'enseignement, de recherche et d'innovation au Carré Laval.

(SD-2025-2697)

CE-20250528-1841

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION DE
RÈGLEMENT HORS COUR - GROUPE CRH CANADA INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour à intervenir entre Ville de Laval et Groupe CRH Canada inc. dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-012008-164, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement et selon les modalités prévues à ladite convention;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à procéder à la finalisation de l'acte de servitude;

d'autoriser la directrice par intérim ou la directrice adjointe par intérim du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, incluant la convention de règlement hors cour et l'acte de servitude, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.



(SD-2025-2598)

CE-20250528-1842

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MANDAT - T2 ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 50 707,19 \$ pour défrayer le coût des honoraires de T2 Environnement pour des travaux additionnels requis, dans le cadre du mandat qui leur a été confié par la résolution CM-20240507-510 pour la réalisation d'expertises en environnement dans 5 dossiers judiciaires devant la Cour supérieure portant les numéros de cour 540-17-014441-215, 540-17015427-239, 540-17-015629-230, 540-17-015640-237 et 540-17-015723-249.

(CT:1814310)
(SD-2024-4545)

CE-20250528-1843

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES POMPIERS ET
PRÉVENTIONNISTES DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Hubert Pelletier, chef aux opérations au Service de sécurité incendie, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite des pompiers et préventionnistes de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Daniel Beaupré.

(SD-2025-2727)

CE-20250528-1844

CONGÉDIEMENT

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de procéder au congédiement de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 22 mai 2025.

(SD-2025-2726)



CE-20250528-1845	RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - DIRECTEUR - TRAVAUX PUBLICS
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel au poste de directeur travaux publics au Service des travaux publics, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2025-2751)
CE-20250528-1846	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2948
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2948, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de décarbonation des centres communautaires de Laval-Ouest et Laval-des-Rapides, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres: Tuyauterie Expert inc. 917 155,58 \$. (CT:1851988) (SD-2025-2612)
CE-20250528-1847	DÉBUT, SURVEILLANCE, ASSISTANCE TECHNIQUE ET CONTRÔLE DE L'HYGIÈNE - CONTRAT DOS-2948
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser le début des travaux par Tuyauterie Expert inc. pour les travaux de décarbonation des centres communautaires de Laval-Ouest et Laval-des-Rapides, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres; d'autoriser Martin Roy et Associés à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique, au montant de 16 141,94 \$, et la phase C pour la surveillance, au montant de 21 553,16 \$; de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1;



d'autoriser GBI Experts-conseils inc. à effectuer le contrôle de l'hygiène du travail, au montant de 9 399,21 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2489;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2948 par le conseil municipal.

(CT:1851988)
(SD-2025-2612)

CE-20250528-1848

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-2948

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 307 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2948 par le conseil municipal.

(CT:1851988)
(SD-2025-2612)

CE-20250528-1849

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-
29813

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-29813 pour les services d'élimination des matières résiduelles, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 3 092 827,50 \$ à Complexe Enviro Connexions ltée, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 7 mai 2025 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1847550)
(SD-2025-1979)

CE-20250528-1850

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2945

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2945, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement du revêtement d'étanchéité de la dalle du stationnement intérieur du 1333, boulevard Chomedey, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Duradev inc.
534 415,30 \$.

(CT:1850314)
(SD-2025-2422)

CE-20250528-1851

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-2945

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Construction Duradev inc. pour les travaux de remplacement du revêtement d'étanchéité de la dalle du stationnement intérieur du 1333, boulevard Chomedey, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser EMS Structure inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la surveillance bureau, au montant de 2 874,38 \$, et la surveillance chantier, au montant de 3 219,30 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1751;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2945 par le conseil municipal.

(CT:1850314)
(SD-2025-2422)

CE-20250528-1852

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-2945

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 547 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2945 par le conseil municipal.

(CT:1850314)
(SD-2025-2422)



CE-20250528-1853

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2755

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2755, aux entreprises et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les solutions de logiciels-service reliées IAAS-PAAS, souscription de services infonuagiques Microsoft via le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, le tout selon les termes et conditions de l'offre de services et des frais de gestion reliés:

Microsoft Canada inc.
11 832 077,25 \$;

Ministère de la Cybersécurité et du Numérique
86 231,25 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville les ententes de services jointes au sommaire décisionnel.

(CT:1839915)
(SD-2025-1034)

CE-20250528-1854

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AFFECTATION DE
L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT - CONTRAT DOS-2755

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 2 287 678 \$ au budget de fonctionnement afin de financer le contrat DOS-2755 pour les solutions de logiciels-service reliées IAAS-PAAS, souscription de services infonuagiques Microsoft via le ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

(CT:1839915)
(SD-2025-1034)

CE-20250528-1855

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2877

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2877, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les



travaux de remplacement des caissons pour le traitement des odeurs à la StaRRE La Pinière, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

NORDMEC Construction inc.
2 134 921,34 \$.

(CT:1846510)
(SD-2025-1813)

CE-20250528-1856

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-2877

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 2 144 415 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2877 pour les travaux de remplacement des caissons pour le traitement des odeurs à la StaRRE La Pinière, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1846510)
(SD-2025-1813)

CE-20250528-1857

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2143

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2143, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de services municipaux sur la rue Cousteau, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin, et l'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens sur la rue Cousteau, pour une période de 130 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les constructions CJRB inc.
4 368 225,06 \$.

(CT:1851545)
(SD-2025-2545)

CE-20250528-1858

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT, ASSISTANCE, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2143



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le début des travaux par Les constructions CJRB inc. pour les travaux de services municipaux sur la rue Cousteau, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin, et l'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens sur la rue Cousteau, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Artelia Canada inc. à effectuer l'assistance et le soutien technique, au montant de 65 567,37 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, bloc A, lot 1;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 159 679,12 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

d'autoriser Shellex Groupe conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant de 317 831,63 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2.

(CT:1851545)
(SD-2025-2545)

CE-20250528-1859

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2143

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 36 136,20 \$, dans le cadre du contrat DOS-2143 pour les travaux de services municipaux sur la rue Cousteau, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Séguin, et l'aménagement d'une aire d'exercice pour chiens sur la rue Cousteau, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1851545)
(SD-2025-2545)



CE-20250528-1860

DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-12823 ET L-13181-F - CONTRAT DOS-2143

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles aux règlements suivants:

Règlement L-12823, un montant de 4 427 665 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans;

Règlement L-13181-F, un montant de 492 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2143 par le conseil municipal.

(CT:1851545)
(SD-2025-2545)

CE-20250528-1861

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - L'ÉPICENTRE-CULTUREL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer la future infrastructure culturelle qui sera située au 1675, rue Jacques-Tétreault, sur le lot 6 623 164 du cadastre du Québec, «L'Épicentre-Culturel», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-8.

(SD-2025-2566)

CE-20250528-1862

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE PROFESSIONNELLE LYSANE-GENDRON

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le futur centre de création artistique professionnelle qui sera situé au 1675, rue Jacques-Tétreault, sur le lot 6 623 164 du cadastre du Québec, «Centre de création artistique professionnelle Lysane-Gendron», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-9.



(SD-2025-2567)

CE-20250528-1863 RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACQUISITION - BORNES DE RECHARGES PUBLIQUES - ADDÉNERGIE TECHNOLOGIES INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de bornes de recharges publiques à Addénergies Technologies inc. au montant total de 336 001,79 \$ pour l'année 2025, et ce, dans le cadre du projet «Plan Climat - Mesure 5 - Acquisition et installations de bornes décentralisées».

(CT:1851904)
(SD-2025-2602)

CE-20250528-1864 DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - ACQUISITION - BORNES DE RECHARGE PUBLIQUE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 59 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'autorisation d'acquisition de bornes de recharges publiques par le conseil municipal.

(CT:1851904)
(SD-2025-2602)

CE-20250528-1865 RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - MANDAT - GROUPE CRH CANADA INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Groupe CRH Canada inc. à effectuer les travaux de décontamination de l'ancien site du champ de tir du Service de police, situé sur le lot 1 785 610 du cadastre du Québec, et ce, par WSP Applied Solutions inc. jusqu'à concurrence d'un montant de 2 417 458,87 \$, taxes incluses, incluant une contingence de 10 %;

d'autoriser le directeur ou le directeur adjoint du Service des immeubles, parcs et espaces publics à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou la greffière



adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1851888)
(SD-2025-2600)

CE-20250528-1866

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2574

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant les travaux dans le cadre de la réfection de la station de pompage des Prairies Ouest, au montant total de 710 907,67 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et des documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 374 479,32 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 90 956,72 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 245 471,63 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2574, lot 1.

(CT:1852629)
(SD-2025-2707)

CE-20250528-1867

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT DOS-2574

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 341 950 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat pour des services professionnel d'ingénieurs-conseils pour la réfection de la station de pompage des Prairies Ouest, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation du mandat au contrat DOS-2574 par le conseil municipal.



(CT:1852629)
(SD-2025-2707)

CE-20250528-1868

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2574

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et les services durant les travaux pour la station de pompage St-Martin - Mise à niveau, au montant de 771 528,24 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et des documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 410 495,24 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 97 107,89 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 263 925,11 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2574, lot 1.

(CT:1852639)
(SD-2025-2708)

CE-20250528-1869

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT DOS-2574

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 374 837 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la station de pompage St-Martin - Mise à niveau, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation du mandat au contrat DOS-2574 par le conseil municipal.



(CT:1852639)
(SD-2025-2708)

CE-20250528-1870

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2574

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Tetra-Tech QI inc. à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant les travaux dans le cadre de l'ajout d'une génératrice permanente à diverses stations de pompage, au montant total de 491 918,24 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et des documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 362 474,78 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 110 633,54 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 18 809,91 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2574, lot 3.

(CT:1852042)
(SD-2025-2620)

CE-20250528-1871

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT DOS-2574

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 330 988 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat pour des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'ajout d'une génératrice permanente à diverses stations de pompage, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation du mandat au contrat DOS-2574 par le conseil municipal.



(CT:1852042)
(SD-2025-2620)

Les discussions sur le point 60.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250528-1872

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2198

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2198 à VLAN Paysages inc. au montant de 892 722,25 \$, pour les services professionnels multidisciplinaires pour le projet d'aménagement à la berge de l'ancienne marina du Commodore et des Écores, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

les phases A1 et A2 «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 620 732,04 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 116 567,23 \$;

la phase C «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 155 422,98 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2198.

(CT:1850075)
(SD-2025-2388)

CE-20250528-1873

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2198

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 566 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à



l'adjudication du contrat DOS-2198 par le conseil municipal.

(CT:1850075)
(SD-2025-2388)

CE-20250528-1874

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-1832

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de résilier le contrat DOS-1832 adjugé au Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) au montant de 70 000 \$, par la résolution CE-20231213-4177, pour les services professionnels pour la réalisation d'un portrait diagnostic de la délinquance et de la violence urbaine chez les 12-35 ans à Laval, pour une période de 12 mois;

de payer les services rendus à la satisfaction de la Ville, jusqu'à la date de résiliation effective.

(SD-2025-2482)

À 12 h 31, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière